SOCIOLOGIE

# Innover et agir pour les territoires

Lancé officiellement le 25 avril 2024, l'Institut Terram est un nouveau think tank dédié à l'étude des territoires. Entretien avec son fondateur Victor Delage, précédemment directeur des études de la Fondapol.

***La Revue Agridées :*** **Pourquoi avoir choisi de créer l'Institut Terram ?**

**Victor Delage :** L'abstention massive, la montée des votes protestataires et les colères qui grondent dans la rue traduisent un mal profond : le lien entre citoyens et représentants s'effiloche.

Et c'est souvent dans les villes moyennes et les campagnes que naissent les secousses avant d'irriguer le reste du pays. Des Bonnets rouges aux Gilets jaunes, en passant par la colère des agriculteurs : la proximité n'est pas un luxe, mais une nécessité démocratique. Or, parler des territoires ne suffit pas. Encore faut-il les comprendre, loin des clichés et des discours uniformisants. La France est un maillage complexe d'interactions, de complémentarités, de récits à réinventer. Nous devons rompre avec les visions figées pour saisir la vitalité de ces espaces, où s'écrit une part essentielle de notre avenir.

C'est là la raison d'être de l'Institut Terram. En produisant des analyses rigoureuses, nous voulons appréhender les bouleversements économiques, sociaux et culturels à l'œuvre. Par ses travaux, notre think tank vise à revitaliser le débat public, facilite les échanges d'idées et est à l'initiative de recommandations concrètes au service de l'intérêt général. À l'heure où notre pays cherche un nouveau souffle, les territoires ne sont pas un repli, mais une voie d'avenir. C'est là, au plus près des citoyens, que peut se réinventer la démocratie.

***La Revue Agridées :*** **Quelle place accordez-vous aux territoires ruraux et à leur dynamique dans vos axes de réflexion ?**

**V. D. :** La ruralité, plurielle et souvent marginalisée dans le débat public, occupe une place centrale dans nos réflexions. Elle peut offrir des réponses concrètes aux défis contemporains : relocalisation de l'économie, revitalisation des bassins d'emploi, transition écologique ou encore souveraineté alimentaire. Plutôt que d'opposer ville et campagne, il nous paraît essentiel de valoriser leurs complémentarités pour bâtir un développement plus équilibré et durable. Le territoire n'est pas figé, il est traversé par des flux humains, économiques et culturels.

Cependant, cela ne pourra aboutir sans une politique ambitieuse et adaptée aux spécificités locales. Il est urgent d'investir dans les infrastructures essentielles : accès aux soins de proximité, transports performants, couverture numérique efficace. Il s'agit aussi de soutenir l'artisanat, l'industrie locale et l'agriculture, piliers d'une autonomie économique retrouvée.

Un aménagement plus équilibré, une meilleure répartition des services et des investissements, ainsi qu'un appui aux filières locales doivent structurer l'action publique. Moderniser les services publics, redynamiser les centres-bourgs et lutter contre la désertification médicale sont autant d'enjeux majeurs pour renforcer l'attractivité rurale. Il ne s'agit pas d'idéaliser la ruralité, mais d'en reconnaître les défis et les atouts. Seule une approche pragmatique, fondée sur des actions concrètes et adaptées aux réalités locales, permettra d'inscrire durablement ces territoires dans une dynamique positive.

> ll ne s'agit pas d'idéaliser la ruralité, mais d'en reconnaître les défis et les atouts

***La Revue Agridées :*** **Quel est selon vous le degré de compatibilité entre les aspirations des jeunes ruraux et l'offre des territoires ruraux ?**

**V. D. :** Les ruraux évoluent dans des contextes variés, mais partagent une réalité commune : la faible densité et l'éloignement des grandes métropoles façonnent leur quotidien. Distances accrues, infrastructures limitées, dépendance à la voiture… Ces contraintes influencent profondément leur mode de vie, leurs aspirations et leurs défis.

Pour les jeunes actifs, l'attractivité des territoires ruraux est cruciale. Dans un marché du travail en tension, leur formation et leur installation sont des enjeux majeurs. Mais attirer durablement ces jeunes exige des mesures concrètes : logements accessibles, mobilités adaptées, emploi local dynamique. Offrir un cadre de vie attractif, avec des services de proximité et une vie sociale riche, est essentiel pour ancrer ces générations dans les territoires.

Toutefois, choisir de partir doit rester une possibilité. Étudier ailleurs, explorer de nouveaux horizons, acquérir des compétences sont des droits fondamentaux, souvent freinés par des barrières économiques, sociales ou culturelles. Lever ces obstacles, c'est leur permettre de s'épanouir et, peut-être, de revenir un jour enrichis d'expériences précieuses pour revitaliser les campagnes.

***La Revue Agridées :*** **Pour que les politiques publiques soient mieux adaptées aux usages et aux besoins des populations, faudrait-il selon vous envisager une redéfinition du périmètre territorial ?**

**V. D. :** Le morcellement historique de la France, avec ses 46 225 communes et structures intercommunales, présente une singularité unique à l'échelle mondiale et ne correspond plus aux besoins actuels des citoyens.

Alors qu'au début du XX$^{e}$ siècle, les habitants parcouraient 4 km par jour - à peu près la taille d'une commune–, aujourd'hui cette distance est passée à 40 km par jour, élargissant considérablement les bassins de vie et d'emploi. Comme le montre notre étude « *Réforme territoriale : pour une démocratie locale à l'échelle des bassins de vie* », écrite par Jean Coldefy et Jacques Lévy, cette fragmentation entraîne un étalement urbain, alimente la crise du logement, et affaiblit le vivre ensemble par la spécialisation sociale. Elle alourdit aussi les coûts de gestion, gonflant les impôts locaux. De plus, la représentation déséquilibrée dans les instances métropolitaines permet à de petites communes de peser politiquement au-delà de leur poids démographique.

Pour moderniser cette organisation, une refonte s'impose autour de trois principes : aligner les territoires sur les bassins de vie, garantir l'autonomie financière des collectivités et renforcer la solidarité interterritoriale. L'Insee recense environ 700 aires d'attraction urbaine qui pourraient devenir les nouvelles unités administratives, auxquelles s'ajouteraient 200 autres communes non polarisées économiquement, basées sur les communautés de communes existantes. Avec ces 900 gouvernements locaux, cette nouvelle organisation permettrait de décider à la bonne échelle les politiques du quotidien liées à l'occupation des sols, pour gérer les problématiques d'aménagement et de développement économique. Certaines villes, comme Le Havre ou Reims, ont déjà amorcé cette transition.

Victor DELAGE
Fondateur de l'Institut Terram

© DR

Propos recueillis par Isabelle Delourme